

République Française - Département du Nord

Arrondissement d'Avesnes

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc

59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : mardi 5 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le mardi 5 avril à 18h00, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER, Président. Après convocation légale de ses membres en date du lundi 28 mars 2022.

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance :

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Nombre d'absents :

Nombre d'excusés :

Ont donné procuration :

Délibération n° 8-2022

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Considérant qu'il appartient au Comité Syndical de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant que Monsieur Guy ERPHELIN a été désigné Président de séance pendant le vote du Compte Administratif,

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré au moment du vote,

Il est proposé au Comité Syndical, d'approuver le Compte Administratif 2021 du budget.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE d'approuver le Compte Administratif 2021 du budget lequel peut se résumer ainsi :

- Section de Fonctionnement : 1.601.425,54 € de dépenses pour 5.499.969,53 € de recettes (soit 2.889.722 € recettes de fonctionnement + 2.610.247,53 € d'excédent de fonctionnement reporté).
- Section d'Investissement : 2.536.454,58 € de dépenses (soit 2.507.219,65 € de dépenses + 29.234,93 € de déficit d'investissement reporté) pour 2.495.276,24 € de recettes.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

Le Président,
Guislain CAMBIER

Publié le.....
Notifié le.....
Transmis à la Sous-Préfecture le.....
Certifié exécutoire

Pour extrait conforme
Le.....
Le Président